



<http://www.sud-renault-douai.com>
Tel : 38926

TG 375



17/01/2019

Le syndicat SUD Renault Douai vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2019.

LE COMPTE N'Y EST PAS

Suite aux mouvements des gilets jaunes, Macron a décidé d'ouvrir la possibilité pour les employeurs, de verser à leurs salariés une prime exceptionnelle exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Le groupe Renault a décidé de verser une prime exceptionnelle à tous les salariés Renault et intérimaires du groupe en France.

Le montant de la prime :

-500 euros pour une rémunération annuelle brute inférieure à 36000 euros

-300 euros pour une rémunération comprise entre 36000 et 54000 euros.

Comme dirait d'autres : **C'EST MIEUX QUE RIEN ET MERCI PATRON !**

Pour SUD, le compte n'y est pas. Le groupe Renault avait la possibilité de donner une prime pouvant aller jusqu'à 1000 euros sans impôt ni charge. Les salariés ne s'attendaient pas à une prime de ce niveau là et nombreux sont déçus **en sachant que Renault ne cesse de faire des bénéfiques records** depuis plusieurs années.

De plus, la prime sera déterminée au prorata du temps de présence dans l'usine. Pour une prime qui s'appelle « pouvoir d'achat » elle ne s'applique pas à ceux qui sont en long arrêt maladie et qui subissent une perte conséquente de salaire. Ce critère du temps de présence n'était pas obligatoire et discriminatoire. Ils sont malades, perdent de l'argent et non pas droit à cette prime pour les aider. Il y a aussi les salariés qui sont en temps partiel, ils seront imputé au prorata de leur contrat de travail, pour sud, c'est vraiment inadmissible.



Communiqué du 9 janvier 2019

Les salariés ont droit à la transparence sur l'affaire Ghosn : l'union syndicale SUD du groupe Renault va saisir la justice

Depuis presque deux mois, l'ex PDG de Nissan/Mitsubishi mais toujours PDG du groupe Renault est incarcéré dans une prison au Japon. De graves accusations sont émises par les dirigeants de Nissan et reprises par la justice japonaise. Suite à ces accusations, le Conseil d'Administration de Nissan composé de 2 administrateurs Renault, a voté unanimement l'éviction de C. Ghosn. Quatre jours plus tard, Mitsubishi le révoquait à son tour.

Depuis deux mois, des informations relayées par tous les médias dévoilent la façon dont C. Ghosn aurait profité de sa position dans l'alliance Renault/Nissan/Mitsubishi pour s'enrichir et masquer ses revenus au fisc japonais. Plus inquiétant, la presse rapporte des relations entre les accusations portées contre C. Ghosn et des mouvements financiers au sein de la holding RNBV aux Pays-Bas.

Depuis deux mois, une chape de plomb s'est abattue sur la communication de Renault et son Conseil d'Administration s'enlise. Pourtant :

- Il a reçu le récit de ses 2 administrateurs ayant participé au vote de destitution chez Nissan, lesquels ont décrit « des éléments probants et sans aucune ambiguïté »,

- A leur demande, les administrateurs Renault ont depuis pu prendre connaissance des éléments de preuves apportés par les avocats de Nissan,

- L'état, actionnaire de Renault, a désormais parfaitement connaissance de la situation par l'intermédiaire de son administrateur référent P. Lagayette,

- Bien que l'enquête interne ait conclu « de manière préliminaire » à la conformité de la situation côté Renault, la direction admet postérieurement dans la presse que « des membres dirigeants de RNBV peuvent toucher des rémunérations pour des missions spécifiques qu'ils mènent au sein de l'alliance », sans qu'il en soit fait état dans les comptes de Renault.

Pour l'Union Syndicale SUD du Groupe Renault (USSGR), ce manque de transparence est insupportable.

Entre écœurement et inquiétude, les salariés du groupe se demandent chaque jour jusqu'où cette situation va les conduire. Tous se rappellent encore de l'image catastrophique laissée par l'affaire des faux espions, dans laquelle justement C. Ghosn ne s'était pas embarrassé de la présomption d'innocence pour licencier brutalement 3 cadres.

C'est pourquoi l'USSGR a demandé à son avocat Maître Maisonnewe, avocat au barreau de Paris, d'examiner la possibilité de saisir le Procureur de La République, afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Les salariés Renault qui subissent depuis plusieurs années une politique de blocage des salaires et des conditions de travail dégradées, en lien avec les méthodes de management de C. Ghosn et de son équipe, veulent savoir si leur PDG et d'autres membres de la direction ne se sont pas enrichis indument sur leur dos.